

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 44 du 27 décembre 2018

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 30 décembre 2013 portant détermination des dépenses de l'Etat payées sans ordonnancement, sans ordonnancement préalable et avant service fait.

Du 3 décembre 2018

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 30 décembre 2013 portant détermination des dépenses de l'Etat payées sans ordonnancement, sans ordonnancement préalable et avant service fait.

Du 3 décembre 2018

NOR C P A E 1 8 3 3 1 0 4 A

Texte modifié :

Arrêté du 30 décembre 2013 (JO n° 11 du 14 janvier 2014, texte n° 21 ; signalé au BOC 19/2014 ; BOEM 310.5.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 287 du 12 décembre 2018, texte n° 30 ; signalé au BOC n° 44/2018.

JO n° 287 du 12 décembre 2018, texte n° 30